

L'île aux Moines

Restauration des sentiers et du patrimoine architectural

Au large de la côte de Granit Rose, entre Perros-Guirec et Trégastel se trouve l'Archipel des Sept-Iles. Cet ensemble d'îlots rocheux est un site naturel protégé depuis 1912 et classé Réserve Naturelle en 1976.

Au cœur de cet archipel, l'île aux Moines, la seule ouverte au public, a été en majeure partie affectée au Conservatoire du littoral en 1993.

Un patrimoine bâti à forte valeur historique et culturelle datant sur XVIII^e siècle combiné à une richesse ornithologique singulière ont fait de ce site un lieu particulièrement prisé des visiteurs.

À ce titre, une réflexion conjointe menée par le Conservatoire du littoral, la commune de Perros-Guirec, gestionnaire du site et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), gestionnaire de la Réserve naturelle, a amené le Conservatoire du littoral à lancer un programme de requalification des sentiers piétonniers de l'île dont le confort et l'aspect paysager laissaient à désirer.

En raison d'une accessibilité limitée par les navettes maritimes, la visite de l'Île aux Moines avait tendance à se faire au pas de course, au détriment de la flore et de la faune souvent dérangées. L'expérience du site pâtit également d'un manque de cheminements adaptés et valorisants pour les points d'intérêts du site, notamment les abords de la caserne du fort et le phare.

Dans ce contexte, le Conservatoire du littoral a engagé dès 2004 une analyse paysagère du site et de ses usages afin de repenser les sentiers et ouvrages à la hauteur du patrimoine culturel et naturel de l'île.

En 2014 les travaux sont engagés sous l'œil de la commune de Perros-Guirec, de la Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles, l'Architecte des Bâtiments de France et l'inspecteur des sites de la DREAL. Certains éléments bâtis (épis, murets et batteries) sont restaurés de façon minutieuse, redonnant ainsi la qualité architecturale du site.

D'autre part, une attention particulière a été portée aux cheminements dans leur traitement et leurs localisations. Les circulations sont confortées, sécurisées et intégrées à la topographie et aux murets de façon plus harmonieuse. La grande piste centrale détériorée par une fréquentation massive est restaurée et re-végétalisée. Le chemin de ronde sud a aussi été entièrement repris et il offre désormais la possibilité aux visiteurs de pouvoir admirer la magnifique vue depuis la batterie de l'Ermite, au pied du Fort, puis de rejoindre le Phare par l'Epi des fontaines en marquant une pause pour admirer la côte de granite rose depuis la

batterie de la Fontaine qui a été entièrement reconstruite.

Tout en minimisant le dérangement de la faune et le piétinement de la végétation, ces cheminements offrent aux visiteurs une expérience plus qualitative du site et mettent en valeur les lieux propices à la contemplation et à l'observation du paysage, de la faune et des éléments patrimoniaux.

Un choix méticuleux des matériaux a permis une approche discrète et intégrée des aménagements sans altérer l'intégrité paysagère du site. Ces opérations ont ainsi contribué à donner à la déambulation dans l'île une force d'évocation qu'elle ne possédait pas encore.

Thématiques

- Restauration de milieux naturels
- Restauration et mise en sécurité des sentiers
- Accueil du public
- Restauration du patrimoine architectural

Contact

Conservatoire du littoral - Délégation Bretagne
Port du Légué, 8, quai Gabriel-Péri, BP 60474, 22194 Plérin Cedex
bretagne@conservatoire-du-littoral.fr
02 96 33 66 32

Liens

<http://tourisme.perros-guirec.com/decouvrez/patrimoine-naturel/l-archipel-des-7-iles.html>

Surface

9 hectares

Partenaires

Commune de Perros-Guirec,
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
Réserve Naturelle Nationale des Sept Iles

Concepteur / Paysagiste

Alain Freytet

Maître d'Ouvrage

Conservatoire du littoral

Travaux :

1^{ère} analyse paysagère : 2004

2^{ème} diagnostic : 2010

1^{ère} phase de travaux : 2006

2^{ème} phase de travaux : 2014



Rénovation de murets et de sentiers à Kerbozec